

DECLARATION SE UNSA

CAPA PLENIERE Mutations Intra 23 juin 2011

Monsieur le Recteur, Monsieur le Secrétaire général,

De plus en plus de collègues contactent le SE UNSA au sujet de leur projet de mutation. Pour ces personnels, l'enjeu est important en raison de l'impact du résultat sur leur vie personnelle et professionnelle. Pour les élus que nous sommes, ces contacts montrent que nos collègues ont conscience que l'examen de leur situation en CAPA ou FPMA garantit une décision administrative transparente et équitable. Ils sont donc attachés à ce que le contrôle paritaire de la gestion de leur carrière perdure. Cela traduit aussi la confiance que les personnels accordent à leurs représentants. Cette année encore, vous avez fait annoncer par message électronique sur i-prof, avant les commissions paritaires, un projet. Ce type de messages engendre stress et insatisfaction. Stress car ce n'est qu'un projet, et une information incertaine est souvent plus angoissante qu'une attente d'information !

En parallèle, le décret fonction publique sur les CAP est paru et confirme la prérogative de cette instance concernant le mouvement des personnels. A cette occasion, le SE-Unsa réaffirme son attachement au paritarisme et à ses règles. Ainsi, le SE UNSA défendra l'examen des mutations, jusqu'à l'affectation des collègues dans les établissements, dans le cadre des instances paritaires et redit son opposition à la méthode GRH préconisée pour les établissements CLAIR.

Quelques remarques sur les mutations intra académiques 2011 :

Le nombre important de départs anticipés en retraite des mères de trois enfants aura libéré cette année **près de 80 postes**. L'impact de la réforme des retraites, que l'UNSA a combattue, est fort et démontre s'il en était besoin l'injustice de ce que le gouvernement a mis en place. Au bilan, ces postes libérés « compensent » pour partie les postes bloqués pour les futurs stagiaires et laissent une relative fluidité aux mutations intra 2011.

Le nouveau dispositif d'affectation des stagiaires traduit les effets négatifs de la réforme de la formation et du recrutement des enseignants. Ces affectations dans les établissements impactent directement le mouvement. Nous avons de nombreux collègues qui regrettent de ne pouvoir accéder à certains postes bloqués pour les stagiaires. Le SE-UNSA continue à dénoncer cette réforme, en demande le retrait et revendique plus particulièrement que le concours soit placé en fin de M1 pour permettre une véritable formation professionnelle en M2.

Selon les matières et les corps, de fortes difficultés surviendront à l'issue des mutations intra 2011.

A titre d'exemples :

Pour les CPE : il y aura au moins 25 postes vacants à l'issue du mouvement (dont 7 en Aveyron et 7 en Hautes Pyrénées). Et pratiquement plus de TZR pour assurer les remplacements futurs des collègues en maladie par exemple.

En Vente : 9 postes sont vacants à l'issue des mutations. (dont 2 postes sur le même établissement en Tarn & Garonne).

En Lettres Classiques : 10 postes seront vacants à l'issue des mutations. Aux mêmes maux, les mêmes conséquences. Cela laisse présager de fortes difficultés dans les établissements où nos élèves ont droit à un enseignement de qualité toute l'année sur tous les territoires.

Dans tous les corps, la suppression importante des ZR augure de fortes difficultés de remplacement à venir.

De nombreux départements, notamment ruraux (Aveyron, Ariège, Lot,...), déjà sinistrés en terme de possibilités de remplacement et donc de continuité de service, voient leur situation de nouveau empirer.

Comme le SE-UNSA l'a affirmé dans les instances nationales, une discussion sur les capacités d'accueil dans les académies pourrait lever un certain nombre de difficultés. Nous demandons à ce que ce point soit étudié en CTPA.

Enfin, le SE-UNSA tient à remercier les personnels administratifs pour leur grande disponibilité. Chacun aura compris que nos critiques exprimées aujourd'hui s'adressent aux décideurs politiques.

Nous terminerons cette intervention sur les conditions de la préparation de la rentrée scolaire 2011. La chasse budgétaire est menée dans tous les services de l'éducation au plan national dans les services centraux comme au plan local dans les rectorats, IA, établissements scolaires. **L'UNSA Education** assure l'ensemble des personnels concernés de son soutien face aux suppressions d'emplois que subissent tous les services.

Actuellement, les mesures concrètes se découvrent avec toutes leurs conséquences sur le fonctionnement du service public d'éducation et avec à la clé, une nouvelle dégradation des conditions de travail de l'ensemble des personnels et aussi des élèves qui nous sont confiés. Dernière illustration concrète : la suppression d'au moins 34 ETP d'AED sur notre Académie, économies qui se font une fois de plus au détriment de l'encadrement et de la sécurité des élèves.

Mon choix c'est l'Unsa!

